

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE**

-----0-----

SÉANCE ORDINAIRE DU 26 septembre 2012

L'an deux mille douze, le 26 septembre 2012 à 18 heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 60 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de Réunion de la Communauté de Communes, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PEYRECAVE, Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS: Bernard GALLARDO, Maurice BOISON, Claude CLAVERIE remplacé par sa suppléante Régime SZYMKOVIK, Xavier FERNANDEZ, Jean-Yves GEISSER, Francis DUPOUY, Guy SAINT-MÉZARD, Michel LABATUT, Mario SPAGNOLI remplacé par son suppléant Bernard CASTAY, Serge MARITAN, Bernard BOURROUSSE, Patrick DUBOS, Jean-François SOPÉNA, Raymonde BARTHE, Pierre DULONG remplacé par son suppléant Henri DOUSSAU, Martine LABORDE, Nicolas MELIET, Patrick BATMALE, Daniel BELLOT, Christian DUFFAU, Patricia ESPERON, Guy AUBERT remplacé par sa suppléante Marie-Claude GELAS, Carole BALAGUER remplacée par son suppléant Jean CAUBOUÉ, Philippe BOYER, Huguette CARLES, Roland CLAVERIE, Hélène DELPECH, Joël DUBOUCH, Philippe DUFOUR, Marie-José GOZE, Fabrice LACOMBE remplacé par sa suppléante Anne BIEMOURET, Michel LAFFARGUE, Dominique LAFONT, Bernard MARSEILLAN, Jacques MORLAN remplacé par sa suppléante Elisabeth MENDOUSSE, Bernard PIS, Robert POURROUQUET, Jacqueline ROBUTTI, Pierrette SEGAT,

ABSENTS EXCUSÉS: Christian TOUHÉ-RUMEAU, Bernard ROZES, Etienne BARRERE, Bernard LEBE, Henry LUCHET,

ABSENTS : François BAQUÉ, Marie-Laure BEZIN, Bernard BORDIGNON, , Thierry COLAS, Hervé COLIN, Denis DECLOCHEZ, Edouard DONA, Jean-Louis DUBUC, Pierre ESQUERRE, Jean-Marie GILLOT, Wilfried LUSSAGNET, Michel MAZZONETTO, Pierre MOREL, Jean-François ROUSSE, Carine SAMPIETRO,

ONT DONNÉ PROCURATION :

SECRÉTAIRE: Anne BIEMOURET

Objet: ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE LA « MISSION DE SUIVI-ANIMATION DE L'OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT DE REVITALISATION RURALE »

Monsieur le Président expose que la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 26 juin 2012, pour procéder à l'ouverture et à l'attribution de l'Appel d'Offres lancé pour la réalisation de la « mission de suivi-animation de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale » de la Communauté de Communes de la Ténarèze.

Cette dernière a décidé d'attribuer le marché à la SCOP ALTAIR, pour un montant total de 200 400 € HT qui se décompose comme suit :

- Tranche ferme, suivi animation de l'OPAH RR de juillet 2012 à juillet 2015 : 99 800 € HT,
- Tranche conditionnelle 1, prolongement de la mission de suivi animation de l'OPAH RR jusqu'en juillet 2017 : 66 600 € HT,
- Tranche conditionnelle 2, diagnostic et suivi-animation pour la commune de Valence-sur-Baïse : 34 000 € HT,
- Tranche conditionnelle 3, diagnostic et suivi-animation pour la commune de Saint-Orens-Pouy-Petit : 0 €,

Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze, dans le cadre de la délégation du Conseil Communautaire qui lui a été octroyée par délibération du 25 avril 2008, qui lui permet de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres d'un montant inférieur à 206 000 € H.T. a notifié le marché à l'entreprise.

Monsieur le Président demande au Conseil Communautaire de bien vouloir :

- **PRENDRE ACTE** de l'attribution du marché de la « mission de suivi-animation de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale » à l'entreprise ALTAÏR pour un montant de 200 400 € HT.
- **L'AUTORISER** à demander les subventions, à effectuer toutes les démarches, à signer tous les documents nécessaires et à prendre toutes les mesures pour mener à bien cette opération,
- **L'AUTORISER** à signer la convention de l'OPAH RR de la Communauté de Communes de la Ténarèze.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

- **OUI** l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré; à l'unanimité,
- **PREND ACTE** de l'attribution du marché de la « mission de suivi-animation de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale » à l'entreprise ALTAÏR pour un montant de 200 400 € HT.
- **L'AUTORISE** à demander les subventions, à effectuer toutes les démarches, à signer tous les documents nécessaires et à prendre toutes les mesures pour mener à bien cette opération,
- **L'AUTORISE** à signer la convention de l'OPAH RR de la Communauté de Communes de la Ténarèze.

Pour extrait conforme le 27 septembre 2012.

Le Président de la Communauté
de Communes de la Ténarèze,
Conseiller Régional,
Maire de Blaziert,

Jean-Claude PEYRECAVE